

LES INSTANCES d'une Ecole universitaire de Recherche (EUR)

Dans cette note, vous saurez précisément ce qu'est un COSP, un COPIL
ou encore un Département disciplinaire et leurs interactions.

Innovation principale à Université Côte d'Azur : les Ecoles Universitaires de Recherche (EURs)



En 2020, l'Université Côte d'Azur a mis en place une innovation majeure : les Ecoles Universitaires de Recherche (EURs).

Ces **composantes** visent à **décloisonner la formation et la recherche**, tout en bénéficiant d'une autonomie accrue pour mettre en œuvre la politique de l'établissement.

Chaque EUR dispose de **ses propres instances**, notamment le **Conseil scientifique et pédagogique** (COSP) et le **Comité de Pilotage** (COPIL).

Comment sont nommés les Directeurs ou Directrices d'EUR ?

Le Directeur ou la Directrice d'EUR est choisi.e **parmi les enseignants -chercheurs ou chercheurs des laboratoires** adossés à titre principal à l'EUR. Le processus de désignation se déroule en 3 étapes :



Le mandat est de **4 ans**.

Quelles sont les compétences d'un Directeur ou d'une Directrice d'EUR ?

1 Présidence

Il/elle Préside le Comité de pilotage de l'EUR et le Conseil Scientifique et Pédagogique (COSP) avec voix délibérative

3 Administration

Il/Elle prépare les délibérations, décisions et le projet d'enveloppe budgétaire annuelle de l'EUR et son compte rendu d'exécution.

Il/Elle organise les services et la gestion administrative de l'EUR

2 Gestion financière

Il/Elle peut recevoir délégation de signature du Président ou de la Présidente d'Université Côte d'Azur pour ordonnancer les recettes et les dépenses de l'EUR

4 Représentation et délégation

Il/Elle représente l'EUR dans l'ensemble des instances décisionnelles d'Université Côte d'Azur et peut déléguer cette représentation.

Il/Elle peut confier des responsabilités pédagogiques, administratives ou en lien avec la recherche à des adjoints ou à toute personne relevant de l'EUR



Qu'est ce qu'un **COSP** d'EUR?

Dialogue

Le COSP est une instance de dialogue entre les différents acteurs de l'EUR.

Réflexion

Il permet une réflexion approfondie sur les orientations de l'EUR.

Évaluation

Le COSP évalue la politique de formation en lien avec la recherche de la composante.

Désignation des membres du **COSP** d'une EUR

Membres **élus**

Représentant la communauté
composant l'EUR :

- enseignants-chercheurs,
chercheurs, enseignants,
- personnels administratifs et
techniques,
- étudiants (tous niveaux)

Processus électoral

Scrutin soumis aux règles
posées **par chaque EUR dans
ses statuts**, conformément au
règlement intérieur d'Université
Côte d'Azur

Mandat et représentativité

Mandat de **4 ans**.
Promotion de la parité
hommes-femmes



À quoi sert le **COSP** d'une EUR?



Offre de formation

Définition de l'offre de formation proposée par l'EUR

Mise en cohérence de l'offre des portails de Licence avec l'offre de formation de niveau Master



Politique doctorale

Définition de la politique doctorale de l'EUR, en articulation avec celles des Ecoles



Innovation pédagogique

Détermination et mise en place des actions d'innovation pédagogique de l'EUR



Politique RH et financière

Définition de la politique RH et financière de l'EUR

Exemple de décisions prises en COSP*

Modifications des formations	Adopte les modifications affectant les formations dispensées
Conventions de recherche	Émet des avis sur les conventions avec les organismes de recherche
Règles d'examens	Adopte les règles relatives aux examens et à la réussite des étudiants
Unités de recherche	Émet des avis sur les changements de direction, de nom ou la création de nouvelles unités
Évaluation	Adopte les règles d'évaluation et de suivi des formations et de la recherche
Vie étudiante	Adopte les règles sur l'orientation, la validation des acquis, et l'amélioration de la vie étudiante
Interactions recherche-société	Émet des avis sur les actions promouvant ces interactions
Emploi	Émet des avis sur la qualification des profils d'enseignant-chercheur et de chercheur
Diplômes d'établissement	Émet des avis sur les tarifs des diplômes d'établissements de l'EUR
Primes	Émet des avis sur les critères et barèmes de la prime d'encadrement doctoral et de recherche
Admissions	Émet des avis sur les capacités d'accueil et modalités d'admission dans les formations de l'EUR

*sur délégation du Conseil académique d'Université Côte d'Azur, conformément à l'article 49-IV des statuts d'Université Côte d'Azur

Qu'est ce qu'un COPIL d'EUR?

Stratégie

Instance qui propose et conduit la stratégie de l'EUR

Administration

Instance qui administre l'EUR





Membres du COPIL d'EUR

1 Membres nommés **de droit**

Directeurs et directrices des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant(e)s,

- Directeurs et directrices des écoles doctorales en adossement principal ou leurs représentant(e)s,

- Directeurs et directrices des départements disciplinaires en adossement principal ou leurs représentant(e)s

2 Autres membres nommés

Peuvent être ajoutés, en fonction des EUR, aux membres de droit, **s'ils ne sont pas déjà membres du COSP**:

- les responsables du ou des portails de Licence,

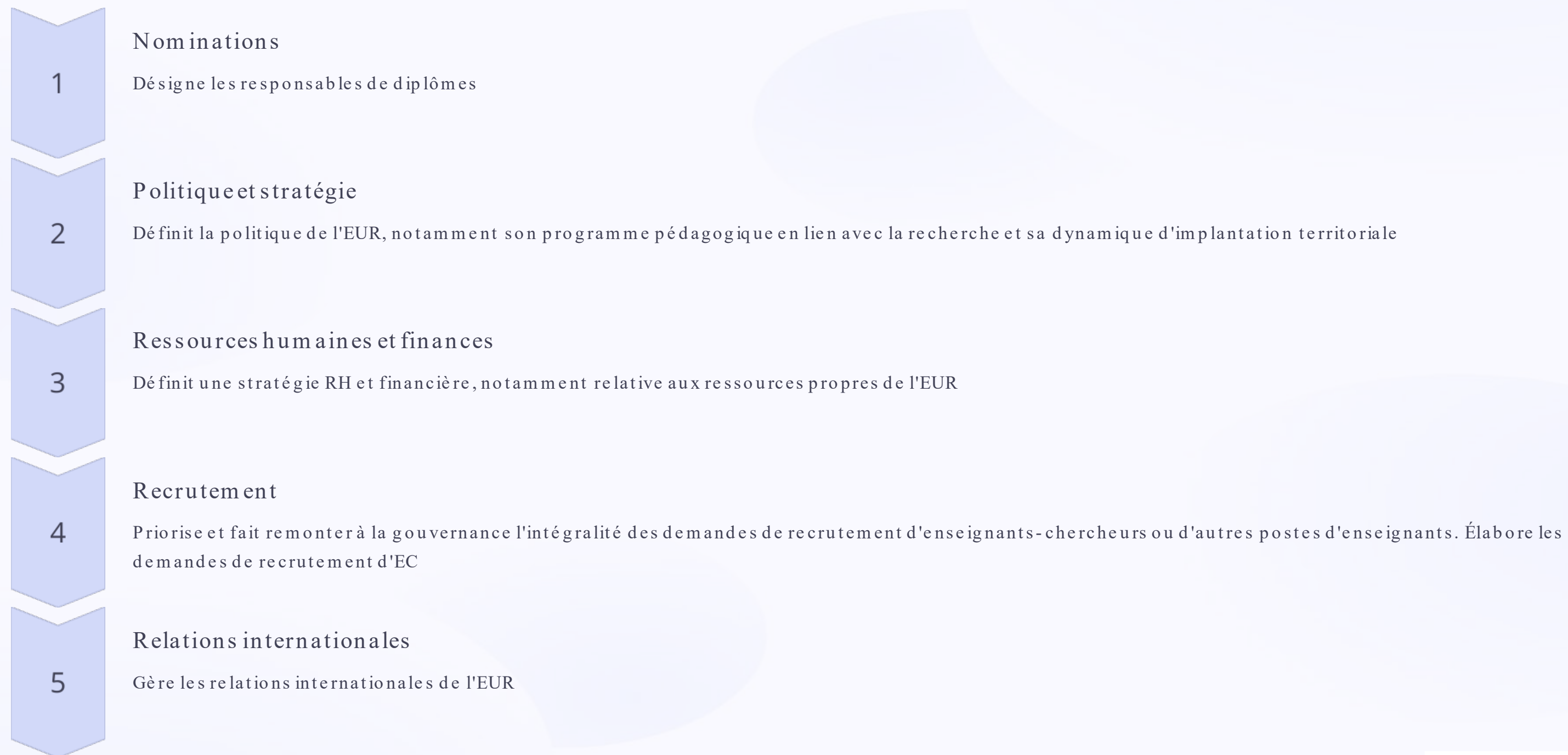
- les représentants ou représentantes des établissements-composantes, des organismes de recherches ou des établissements associés,

- les directeurs ou directrices des autres composantes sans personnalité morale

3 Mandat

MANDAT de **4 ans**

Rôle du **COPIL** d'une EUR



Qu'est ce qu'un département disciplinaire (DD)?

Communauté de spécialistes

Le DD rassemble tous les spécialistes d'une discipline, sur la base des sections CNU

Identification des besoins pédagogiques

Le DD donne une vision globale du potentiel et des besoins d'enseignement dans une discipline

Gestion des Enseignants Chercheurs

Le DD est le lieu de rattachement des EC engagés dans un projet pédagogique pluri-annuel dans une composante

Le DD veille au bon équilibre des charges de services



Quels liens entre instances des EURs et autres structures d'Université Côte d'Azur?

Un **département disciplinaire** peut être rattaché à **titre principal** OU à **titre secondaire** à une ou plusieurs EURS

Un **laboratoire** peut être rattaché à **titre principal** OU à **titre secondaire** à une ou plusieurs EURs

Rattachement à titre principal

- Les directeurs ou directrices de DD ou de laboratoires **siègent** au **COPIL** de l'EUR (membres nommés de droit)

Rattachement à titre secondaire

- Les directeurs ou directrices de DD **peuvent siéger** au **COSP** de l'EUR (autres membres nommés)